

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

## Décision du 31 décembre 2021

portant affectation à la mission « Recherche appliquée et promotion de la qualité »  
du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2138852S

### La Cheffe du Contrôle général économique et financier,

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1994 portant création d'une mission de contrôle Recherche appliquée et promotion de la qualité ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> novembre 2021 portant affectation de Monsieur Lionel PLOQUIN au Contrôle général économique et financier ;

### Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Monsieur Lionel PLOQUIN, administrateur général, est affecté à la mission « Recherche appliquée et promotion de la qualité » du Contrôle général économique et financier, à compter du 3 janvier 2022.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 31 décembre 2021

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
H. CROCQUEVIEILLE